

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 72 (1921)  
**Heft:** 8

**Rubrik:** Cantons

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

La seconde journée fut consacrée aux travaux entrepris à la „*Meissenplanke*“ pour éteindre une avalanche redoutée qui se détachait régulièrement et venait couper les communications entre les villages de Matt et d'Elm. Ces intéressants travaux dont l'initiative revient à M. *Oertli*, inspecteur forestier cantonal à Glaris, ont eu un succès complet. Dès leur achèvement, l'avalanche de la Meissenplanke n'a plus coulé. Ils ont été exécutés d'après le système des terrasses combinées dont le Journal a donné, en 1920, une description détaillée. Nous n'y reviendrons donc pas. Il suffira de dire que la simplicité de l'idée qui est à la base du système et la perfection remarquable de l'exécution ont plongé dans l'admiration les visiteurs du 25 juin dernier. Aussi ont-ils hâte de venir exprimer à M. *Oertli* et à son adjudant M. *Ryner*, gérant forestier de la commune d'Elm, qui avaient bien voulu les accompagner, leur vive reconnaissance. Et aux autorités communales de Bilten et d'Elm, qui ont su se montrer si hospitalières, un cordial merci. *H. B.*

*Nominations.* Ont été réélus pour une nouvelle période de deux ans : comme principal de l'Ecole, M. le professeur *H. Badoux*, et comme remplaçant, M. le professeur *R. Pulfer*. Ce dernier, dont la santé laisse malheureusement à désirer, a obtenu un congé pour la fin du semestre d'été. Tous nos vœux pour que le climat d'Arosa remette bientôt sur pied cet aimable collègue.

## CANTONS.

**Fribourg.** *Cours de sylviculture.* Le lundi 23 mai se réunissaient à Granges-Marnand, de bon matin, une cinquantaine de forestiers communaux du district de la Broye accompagnés de quelques délégués des communes. Ils venaient suivre un cours pratique de sylviculture de deux jours, organisé par MM. les inspecteurs forestiers *Liechti* et *Darbeyay*. M. le conseiller d'Etat *M. von der Weid*, directeur des forêts, honorait le cours de sa présence.

Il s'agissait de continuer un premier essai de ce genre, qui avait fort bien réussi en 1920, avec les gardes communaux du district du Lac, sous la direction de M. *Liechti*.

Le cours, obligatoire pour tous les forestiers du district, avait pour but de démontrer le résultat obtenu par l'application des principes de la sylviculture moderne et de compléter ainsi l'instruction des gardes. Les communes étaient invitées à s'y faire représenter.

Le programme comprenait, en premier lieu, la visite de la forêt cantonale de Surpierre, où nos sylviculteurs purent contempler, entre autres, de beaux rajeunissements naturels de l'épicéa et du hêtre, des groupes d'essences diverses traités suivant l'éclaircie par le haut, puis un nouveau chemin construit ces deux dernières années pour dévaster le versant nord, vierge jusqu'alors de voies de communication. Ce furent ensuite les belles forêts de Verdières appartenant à la commune d'Est-

vayer, celles d'Aumont, de Granges de Vesin, de Vesin et de Sugy où le pin sylvestre, le hêtre et l'épicéa croissant en mélange s'y rajeunissent très bien, puis de beaux chênes avec sous-étage de hêtre et de quelques groupes de résineux.

Le second jour, ce fut la visite de la magnifique forêt cantonale de Thibaut, une de nos rares forêts où la coupe rase a été presque totalement inconnue. Les essences feuillues et résineuses, nombreuses, s'y régénèrent facilement; le mélèze y montre sa réussite par une belle couronne ovoïde. On vit dans les forêts cantonales de Berley et de la Chanéaz les peuplements les plus divers, une belle et grande pépinière, enfin des chemins construits ou corrigés ces dernières années.

Chacun rentra joyeux dans son foyer, emportant une ample gerbe de connaissances nouvelles.

**Soleure.** *Augmentation de l'étendue de la forêt publique.* Le 17 février 1921, le conseil de bourgeoisie de la ville de Soleure a décidé d'acquérir la propriété de la Sollmatt qu'on lui offrait à vendre. Et c'est ainsi qu'est devenu bien de main morte un domaine qui, depuis 300 ans, s'était transmis de génération en génération dans la famille des von Sury. Les différents actes d'achat remontent jusqu'à 1622. Par la suite, le domaine de la Sollmatt avait été successivement agrandi jusqu'à constituer un mas bien arrondi de 227,18 ha., dont 180,12 ha. de forêts et 47,06 ha. de pâturages et fenages. C'était le domaine privé d'un seul tenant le plus étendu de notre canton.

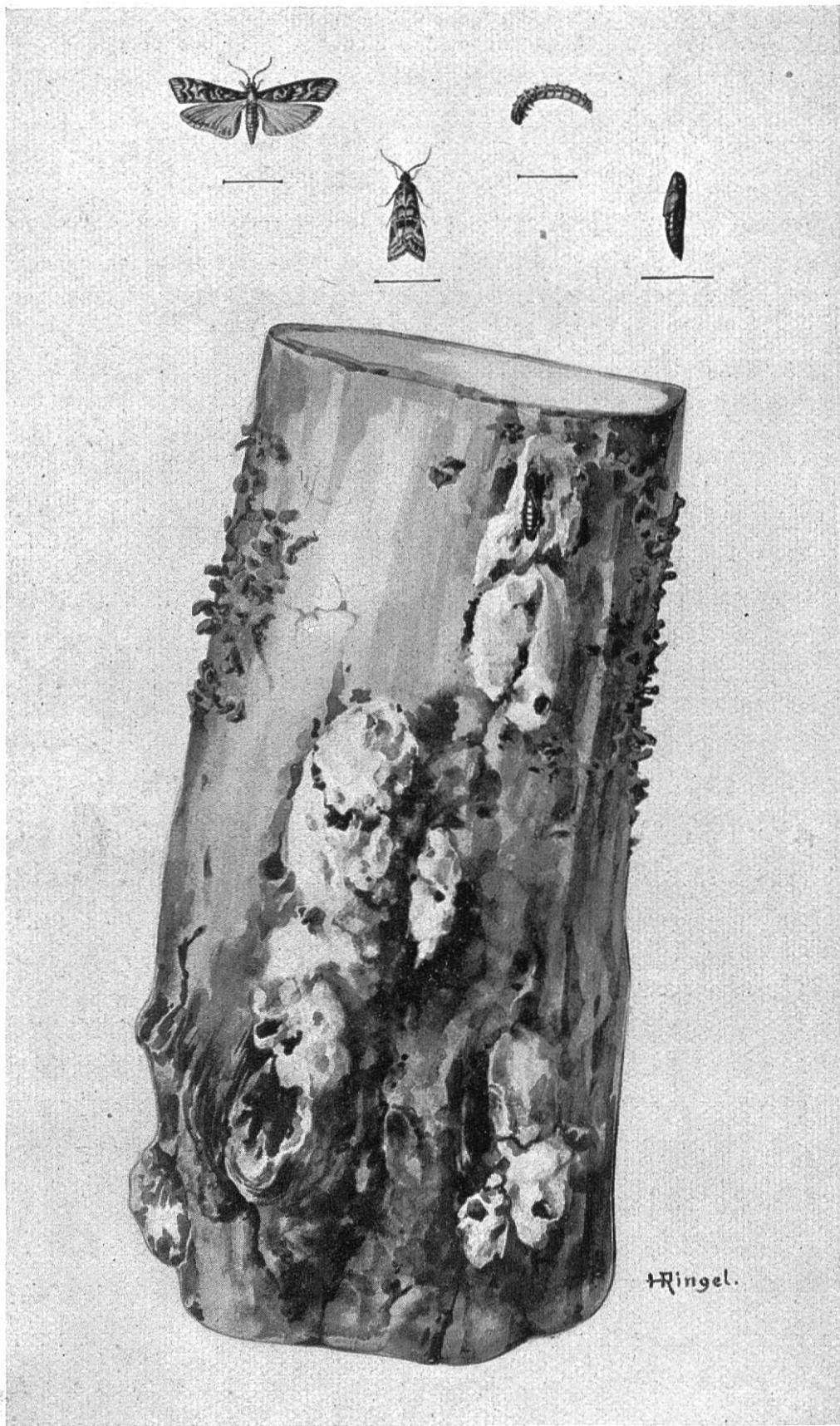
La Sollmatt est située au nord de la ville de Soleure, dans la chaîne du Weissenstein; elle touche par son extrémité sud-ouest aux forêts bourgeoisiales de Soleure. A côté de ce fait, une des raisons qui ont motivé l'achat, c'est que les forêts y sont en très bon état. Le matériel sur pied est de 36.000 m<sup>3</sup>, soit de 194 m<sup>3</sup> par ha. du sol forestier productif; le 63 % de ce volume, soit 19 400 m<sup>3</sup>, est constitué par des bois de 80 à 120 ans. L'accroissement comporte aujourd'hui 3,5 m<sup>3</sup> par ha.; il sera facile par une gestion plus intensive de le faire progresser à 4,5 m<sup>3</sup>. On peut donc admettre que sous peu la possibilité annuelle pourra être fixée à 700 m<sup>3</sup>, d'autant que les peuplements riches en vieux bois sont abondamment pourvus de rajeunissement naturel. Aussi bien, le prix d'achat de fr. 2200 par ha. ne saurait-il être taxé d'exagéré.

(D'après la *Zeitschrift für Forstwesen*.)

\* \* \* \* \* Sommaire du N° 7 \* \* \* \* \*

de la „Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen“; Redaktor: Herr Obersöster Hans von Greyerz

**Aufsätze:** Forstbotanische Beobachtungen aus dem Kanton Glarus. — Die korsische Kiefer. — Aus den forstlichen Verwaltungsberichten — **Mitteilungen:** † Viktor Theodor Schnider — † Hermann Walser. — Holzhandelsfragen der Westschweiz. — Meteorologischer Monatsbericht. — **Forstliche Nachrichten:** Prof. Dr. E. Ramann. — Kantone. — Sprechsaal. — Bücheranzeigen.



Phot. H. Burger

DÉGATS SUR UNE TIGE DU PIN WEYMOUTH PAR UNE PYRALE  
*(Dioryctria splendidella H. Sch.)*

Ce tronçon de tige provient d'une plante atteinte de la rouille vésiculaire; on remarque les vésicules du champignon au haut du tronçon, à gauche et à droite.

Les larves de la pyrale ont causé, par leur forage dans l'écorce, de nombreux écoulements de résine qui apparaissent ici sous forme de grumeaux solides, blanchâtres. C'est à leur intérieur que la larve se métamorphose en chrysalide. Les papillons s'échappent des grumeaux par un trou rond. En haut: deux papillons, une larve et une chrysalide.